

AVIS D'ÉLECTION

Aux : Aux membres de l'Association générale des étudiants hors campus de l'Université du Québec à Trois-Rivières (AGEHC UQTR)

Objet : Ouverture de la période de dépôt de candidatures pour le conseil exécutif de l'AGEHC UQTR

Les membres de l'AGEHC UQTR sont par la présente invité-e-s à déposer leur candidature pour les postes à pourvoir au sein du conseil exécutif de l'AGEHC UQTR. Le vote sur les candidatures aura lieu au conseil d'administration de l'Association générale des étudiants hors campus de l'Université du Québec à Trois-Rivières (AGEHC UQTR). Le conseil d'administration aura lieu en Zoom le 18 septembre 2023 à 19h00.

Le dépôt des candidatures sera permis du 5 septembre 2023 au 16 septembre 2023 inclusivement jusqu'à minuit. Pour déposer leur candidature, les candidats sont invités à transmettre le formulaire de candidature, leur curriculum vitae (CV), photographie de style professionnel et une courte présentation d'un maximum de 400 mots sur leur candidature et les raisons qui les motives à poser leur candidature. Ils peuvent faire acheminer le tout à l'adresse : Secgen.agehc@uqtr.ca

Prendre note que lors de l'élection, le vote blanc (la chaise) sera affiché sur chacun des bulletins. Si aucune candidature n'est élue lors du conseil d'administration pour un poste, aucune candidature pour ce poste ne sera prise et une seconde élection sera organisée afin de permettre de récolter plus de candidatures. Si aucune candidature n'a été reçue durant la période de dépôt du 5 septembre 2023 au 16 septembre 2023 pour un poste, des candidatures pourront être prises directement lors du conseil d'administration au point portant sur les élections par la présidence d'assemblée.

Les membres qui désirent assister au conseil d'administration peuvent s'inscrire à l'adresse suivante au moins 7 jours avant l'assemblée : dg.agehc@uqtr.ca

Les postes à pourvoir sont :

1. Vice-Présidence finance et trésorerie
2. Vice-Présidence communication



Les membres intéressés à consulter les tâches des postes à pourvoir peuvent le faire en consultant les politiques et règlements de l'Association à partir de la 20^{ème} page du document disponible à l'adresse suivante :

<https://agehc.ca/images/PDFs/2021-05-22-AGEHC - Statuts et r%C3%A8glements - R%C3%A8glements.pdf>

Les membres qui auraient des questions sur les tâches de chacun des postes peuvent communiquer avec la présidence ou la direction générale. Cette dernière répondra aux questions qui lui seront posées et qui portent sur tous les aspects nécessaires aux membres pour comprendre la nature du poste qu'ils ou elles convoient. Pour la liste des membres du conseil exécutif actuel, vous pouvez consulter le site suivant :

<https://agehc.ca/index.php/agehc/equipe-executif>